Campus de l'alimentation
ENILIA • ENSMIC I Surgères

Les fiches pratiques du CFA

Je choisis l'apprentissage...
Quelle rémunération ? Quelles aides financières ?

Ma rémunération *

	Avant 18 ans	18 – 20 ans	21 – 25 ans	26 ans et +
1ère année	**27 %** SMIC 486,49 €	**43 %** SMIC 774,77 €	**53 %** SMIC 954,95 €	**100 %** SMIC 1801,80 €
2ème année	**39 %** SMIC 702,70 €	**51 %** SMIC 918,92 €	**61 %** SMIC 1099,10 €	**100 %** SMIC 1801,80 €
3ème année	**55 %** SMIC 990,99 €	**67 %** SMIC 1207,21 €	**78 %** SMIC 1405,40 €	**100 %** SMIC 1801,80 €

* Salaires indicatifs bruts sur la base du SMIC brut à 1 801,80 € au 1er janvier 2025

Mes aides

Aides des OPCO

Frais d'hébergement : **6 €** max par nuitée / **Frais de restauration** : **3 €** max par repas
Frais de premier équipement pédagogique : pris en charge par le CFA et financé à hauteur de 500 € maximum par l'OPCO)

Aides au permis de conduire B

Aide de 500 € sous conditions d'éligibilité → prendre contact avec le CFA

Aide régionale

Consciente des difficultés de mobilité, la Région Nouvelle-Aquitaine vous propose une aide au financement de votre permis différente en fonction des ressources fiscales :

Tranche 1 : aide de 1 200 € si le revenu par part fiscale est inférieur à 9 700 € (700 € pour les jeunes diplômés en apprentissage). L'obtention du code de la route n'est pas obligatoire au moment de la demande.

Tranche 2 : aide de 800 € si le revenu par part fiscale est compris entre 9 700 € et 12 000 € (300€ pour les jeunes diplômés en apprentissage). L'obtention du code de la route n'est pas obligatoire au moment de la demande.

Tranche 3 : aide de 400 € si le revenu par part fiscale est compris entre 12 001 € et 15 000 €* (les jeunes devront être titulaires du code au moment de la demande. Toute demande sera clôturée si cette condition n'est pas remplie au moment de la demande).

*En savoir plus sur l'**aide au permis B***

Fonds social formation

Durant votre parcours de formation, vous faites face à un imprévu et ne parvenez plus à régler vos dépenses de logement et/ou de transport (trais de déplacement, réparations véhicule...) Ce problème peut remettre en cause la poursuite de votre formation. Avec le Fonds social formation, la Région Nouvelle Aquitaine peut vous aider à surmonter cette épreuve.

*En savoir plus sur le **fonds social d'aide***

Autres aides possibles

Carte nationale d'apprenti(e)

Le CFA fournit à chaque apprenti une carte nationale qui permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur de nombreux services et loisirs.

Abonnement SNCF

Une réduction importante sur le parcours domicile-lieu d'études est proposée aux apprentis de moins de 23 ans.

*En savoir plus sur l'**offre pour les apprentis***

Aides au logement – Prime d'activité

ALLOCATIONS FAMILIALES

Estimation de vos droits
Faire une simulation
Demande d'allocation logement
Faire une demande de prestation

www.caf.fr

AIDE MOBILI-JEUNE®

L'aide MOBILI-JEUNE® s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans. Ils doivent être en formation en alternance au sein d'une entreprise (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) à la date de la demande d'aide.

AVANCE LOCA-PASS®

L'avance LOCA-PASS® permet de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur et de le rembourser petit à petit, sans payer d'intérêts, sur une durée maximale de 25 mois.

Le CFA ENILIA-ENSMIC peut vous aider dans vos démarches

Coordonnées utiles

A chacun son toi...t

Vous avez entre 16 et 30 ans ? Vous êtes en recherche de logement sur le territoire du Vals de Saintonge ou d'Aunis sud ? L'association À Chacun son Toi..T vous propose de nombreux logements et vous met en relation avec les bailleurs ou les propriétaires.

Permanence sur notre campus le Le jeudi après-midi de 13h30 à 18h30

En savoir plus : 05 46 32 14 84 - www.achacunsontoit.fr

Mission Locale de Surgères

La Mission Locale Pays d'Aunis pour l'insertion sociale et professionnelle est une association qui aide les jeunes à résoudre les difficultés que pose leur insertion professionnelle et sociale.

En savoir plus : 05 46 07 51 66 - mp.payet@missionlocale.com

Bureau d'Information Jeunesse (BIJ) de Surgères

Le BIJ est un espace d'accueil voué à l'information jeunesse. Son rôle principal est d'accueillir les jeunes et de leur proposer des informations adaptées à leur demande.

En savoir plus : 05 46 07 76 10 - bij@aunis-sud.fr

Campus de l'alimentation ENILIA-ENSMIC
1 rue des Babigeots - 17700 SURGERES
05 46 27 69 00 • cfa.surgeres@educagri.fr • **www.enilia-ensmic.fr**

V 2025-01-31